

ENJEUX

CPER

Un avenant pour 100%

Le Contrat de Projets État-Région va connaître une nette accélération de ces engagements alors que la ligne d'arrivée se profile à l'horizon.

Les deux dernières années du Contrat de Projets État-Région 2007-2013 devraient permettre d'atteindre l'ensemble des objectifs, même si jusqu'alors, à peine 45% des montants prévus ont été engagés. «Des opérations importantes arrivent», constate le préfet Rémi Caron qui vient de signer avec les collectivités locales partenaires un avenant au CPER. «Il était nécessaire d'actualiser le document, en raison d'évolutions constatées sur certains sujets», poursuit le représentant de l'État.

En l'occurrence, les retards pris sur le prolongement du Grand Canal du Port du Havre ou pour le doublement de l'écluse François-1^{er} sont les principales modifications. «Elles sont le fait du maître d'ouvrage. De notre côté, nous n'avons abandonné aucun projet important», analyse le préfet. Le volet «portuaire» a donc subi une sérieuse décote, faisant passer l'enveloppe globale du CPER de 1,210 milliard d'euros à 1,065 milliard. «Cela ne remet pas en cause notre stratégie de mise en œuvre d'une politique d'aménagement et de compétitivité des territoires

haut-normands», affirme Rémi Caron. L'avenant au CPER met en exergue quatre nouvelles réalisations. La rénovation de la ligne Serqueux - Gisors (107 M€) permettra le rétablissement de la circulation des trains de voyageurs et la mise en place d'un itinéraire alternatif pour le fret, notamment afin de désengorger le port du Havre. 137 M€ seront consacrés à la réalisation de la plate-forme multimodale du Havre, au pied du pont de Normandie, destinée à traiter 300 000 EVP par an via le ferroviaire et le routier d'ici 2020.

COOPÉRATION INDISPENSABLE

Les deux autres grandes nouveautés concernent la construction d'un nouveau bâtiment destiné à l'École Nationale Supérieure de la Marine Marchande (30 M€, 1 000 ingénieurs accueillis dans 15 000 m²) et la création d'un pôle ingénieur et logistique (8 M€, requalification et extension des locaux de l'ISEL), ces deux infrastructures se trouvant au Havre. D'autres projets faisant l'objet d'ajustements

QUATRE PARTENAIRES PARTICIPENT AU FINANCEMENT DU CPER : L'ÉTAT À HAUTEUR DE 431 MILLIONS, LA RÉGION POUR 425 MILLIONS, LE DÉPARTEMENT DE SEINE-MARITIME POUR 163 MILLIONS ET LE DÉPARTEMENT DE L'EURE (46 MILLIONS).

par rapport à leur définition initiale seront également réalisés sur la période du contrat ; c'est par exemple le cas du bâtiment de recherches biologiques et biomédicales «B2» de Mont-Saint-Aignan, de la modernisation des lignes Rouen - Caen et Rouen - Elbeuf, des études d'avant-projet relatives aux aménagements de la gare de Rouen, du terminus d'Yvetot.

Même s'il regrette que le CPER «s'exécute plus lentement que les précédents, en raison d'évaluations techniques et financières un peu hâtives à l'origine», le président de la Région affirme tout l'intérêt qu'il porte à ce type de contractualisation. «J'engagerai dès cet automne les réflexions sur la réalisation du projet CPER, afin qu'il soit mieux assis, mieux équilibré, dès son lancement futur. Il est indispensable que l'État et les collectivités travaillent en coopération sur des grands projets structurants». ■ **FC**

Les 7 ambitions du CPER

Doter les Haut-Normands des compétences nécessaires à leur avenir : renforcement des structures de recherche, mise au standard des bâtiments universitaires, développement de nouvelles filières, soutien aux structures d'accompagnement à l'orientation, la formation, l'emploi, accompagnement des salariés en Contrat d'Avenir ou en Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi, développement de la VAE, soutien des missions d'adaptation des RH.

Affirmer la fonction d'interface maritime et internationale de la Haute-Normandie : accentuer le développement du transport fluvial, améliorer la compétitivité du complexe portuaire haut-normand, développer les dessertes ferroviaires portuaires.

Soutenir les filières d'avenir créatrices d'emploi et de richesse : automobile, aéronautique, électronique, énergie,

matériaux, chimie, biologie, santé, plasturgie, verre, logistique, sciences des technologies de l'information et de la communication.

Diversifier les activités pour assurer la transition économique de la Haute-Normandie et préserver l'emploi : soutien à la reconversion et à la redynamisation économiques des bassins fragilisés, mise en œuvre d'actions favorisant la diffusion de l'innovation, accompagnement de la recherche régionale.

Atteindre un nouvel équilibre environnemental : gérer et restaurer les milieux naturels, mettre en œuvre des actions de sensibilisation et d'information, maîtriser les risques naturels et technologiques, mettre en œuvre le plan climat, favoriser les investissements des entreprises pour l'excellence environnementale et la valorisation des déchets.

Favoriser un développement équilibré et solidaire du territoire haut-normand et renforcer son attractivité : améliorer les liaisons ferroviaires Le Havre - Rouen - Paris et la qualité des transports collectifs, créer et rénover des équipements culturels et sportifs structurants, adapter les structures d'accueil des personnes âgées, poursuivre l'expérimentation de la télémédecine.

Valoriser durablement les ressources de l'agriculture, de la forêt et de la pêche : accompagner des projets de R&D, structurer les filières de production, aider à l'installation de jeunes agriculteurs, maintenir l'élevage, mettre en œuvre le plan végétal pour l'environnement et maîtriser les ruissellements, encourager la gestion durable des forêts, favoriser la valorisation non-alimentaire des productions agricoles.